



MONVISO
BIOSPHERE



LE PARC NATUREL REGIONAL DU QUEYRAS

RECRUTE TROIS GARDES REGIONAUX FORESTIERS SAISONNIERS A TEMPS COMPLET

1. CONTEXTE

Dans le cadre du dispositif estival de la « Garde Régionale Forestière » mis en place par la Région Sud Provence Alpes-Côte d'Azur pour la prévention du risque incendie de forêt, le Parc naturel régional du Queyras recrute 3 Gardes Régionaux Forestiers (GRF) à temps complet durant l'été 2025.

2. EMPLOI

Poste d'agent contractuel saisonnier catégorie C (filière technique)

Période d'embauche : du 16 juin 2025 au 31 août 2025.

Temps de travail : 35h hebdomadaires, horaires variables.

Rémunération : SMIC horaire (IB 367 / IM 366) + tickets restaurant

Contraintes horaires : Poste exercé en journée mais parfois en soirée, les week-ends et jours fériés

Congés : 5 jours de congés payés

Port d'une tenue vestimentaire spécifique fournie

3. MISSIONS

Les gardes forestiers régionaux sont placés sous l'autorité directe de la direction du Parc. Leur action est coordonnée par un écogarde référent en lien avec les chargées de mission thématique. Travaillant en binôme ou seuls sur le terrain sur plusieurs sites à enjeux de fréquentation du Parc, leur rôle consistera à :

- ✓ Expliquer aux usagers des espaces naturels, la réglementation en vigueur sur les différents sites et les dispositifs qui règlementent l'usage du feu et plus largement les activités de pleine nature sur le territoire du Parc ;
- ✓ Sensibiliser les visiteurs sur la fragilité des sites et les bons comportements à adopter en milieu naturel et vis-à-vis des autres usagers de la montagne
- ✓ Informer les visiteurs sur l'outil Parc naturel régional et les lieux de découverte du territoire (patrimoines naturel et culturel) et transmettre les messages portés par le Parc du Queyras en lien avec sa Charte ;
- ✓ Recenser quantitativement et qualitativement la fréquentation et saisir les données sur une application SIG
- ✓ Alerter sur un éventuel départ de feu (fumée suspecte), d'éventuelles incivilités, des comportements inadaptés, etc
- ✓ Recenser et démonter les foyers sauvages

4. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- ✓ Capacité de travail en équipe
- ✓ Connaissance ou formation en gestion et protection des espaces naturels

- ✓ Sensibilité à l'environnement
- ✓ Connaissance géographique du territoire du Parc du Queyras
- ✓ Goût pour la communication orale, contact avec le public, sens de l'écoute et de l'observation
- ✓ Aisance relationnelle, rigueur et diplomatie
- ✓ Connaissance de la problématique incendie de forêt en milieu méditerranéen
- ✓ Respect de la hiérarchie
- ✓ Respect d'un planning préétabli (avec des week-ends et jours fériés travaillés)
- ✓ Pratique de l'anglais fortement souhaitée, la pratique d'autres langues étrangères serait un plus
- ✓ Capacité de travail en extérieur (autonomie en espace naturel, ne pas être sensible à la chaleur, bonne condition physique)
- ✓ Dynamisme et réactivité

5. CONDITIONS PARTICULIÈRES

- ✓ Permis B et véhicule personnel obligatoire
- ✓ Age entre 18 et 30 ans
- ✓ PSC1 fortement conseillé
- ✓ Formation obligatoire la dernière semaine de juin, au LEGTA d'Aix Valabre à Gardanne (13) et à la maison du Parc naturel régional du Queyras à Arvieux.
- ✓ Efforts physiques : présence quotidienne sur le terrain nécessitant une bonne condition physique pour se déplacer à pied ou en VTT électrique sur les sentiers et pistes forestières
- ✓ Lieu de travail : Ensemble du territoire du Parc naturel régional du Queyras

Candidature (*lettre de motivation et CV*) à nommer ainsi NOM_Prenom_GRF_LM et NOM_Prenom_GRF_CV à envoyer au plus tard le **04/04/2025** inclus à l'attention de M. le Président du Parc naturel régional du Queyras, **par courriel uniquement**, à l'adresse pnrq@pnr-queyras.fr, en stipulant comme objet : « Garde régional Forestier ».

Les entretiens pour les candidatures retenues sont prévus semaine 16.

